

Ecrit par le 18 septembre 2026

De la vigne à la bouteille pour la 22e récolte de la Cove



Pour la 22^e fois, [la Cove](#) (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) a procédé à la récolte de sa vigne intercommunale. Comme chaque année à la fin de l'été, les [élèves du campus Provence Ventoux du lycée Louis Giraud de Carpentras-Serres](#) ont ainsi participé aux vendanges des 300 pieds de vigne implantés au cœur de l'Hôtel de Communauté. Pour cette nouvelle édition, 21 élèves de Terminale Bac Pro Aménagement Paysager ont donc pris part à la récolte, accompagnés de leurs enseignants, Béatrice Lauret et Jean-Baptiste Vernay, professeur principal, ainsi que de Benjamin Pierron, chef d'exploitation du lycée Louis Giraud. Ces derniers étaient également accompagné d'Alain Constant, président de la Cove, ainsi que de plusieurs élus communautaires parmi lesquels Michel Jouve, délégué à l'agriculture et au développement rural, Philippe Bouteiller, délégué aux finances, et Alexandre Kormanyos, délégué au développement économique.

Ecrit par le 18 septembre 2026



Crédit : DR/Cove

Un outil pédagogique pour les élèves du lycée agricole

« Ce rendez-vous permet aux jeunes de découvrir et d'expérimenter concrètement une étape essentielle du cycle de la vigne, explique les services de la Cove. Au plus près des réalités du territoire, ils se familiarisent avec les savoir-faire agricoles et les différentes étapes de la vie d'une parcelle viticole. »

Implantée en 2003, la vigne intercommunale de la Cove a été conçue comme un support pédagogique, en partenariat avec le lycée agricole Louis-Giraud. Tout au long de l'année, les élèves participent à son entretien et suivent son évolution, jusqu'aux vendanges.

Ecrit par le 18 septembre 2026



Crédit : DR/Cove

De la vigne à la bouteille

Après la récolte, les raisins seront acheminés vers [la cave coopérative Rhonéa](#) de Beaumes-de-Venise, où ils seront vinifiés avant d'être mis en bouteille. Cette nouvelle vendange illustre une nouvelle fois les liens étroits entre la CoVe, les établissements d'enseignement du territoire et la transmission des savoir-faire agricoles aux jeunes générations.